

le mag

JOURNAL DU
KREMLIN-BICÊTRE

NOVEMBRE
2022

Décryptage

Référendum annuel : la vitesse en question

GRAND ANGLE

Un plan de sobriété
pour la Ville

UNE VIE

Catherine Lyautey,
Grande Maîtresse



L'œil du
Kremlin





Élan généreux

La pluie fine et la grisaille du 15 octobre dernier n'auront pas freiné l'enthousiasme bondissant des nombreux participants des Foulées Kremlinoises, une course organisée par la Ville en faveur de la Ligue contre le cancer du Val-de-Marne. Une manifestation de solidarité qui a visiblement donné des ailes à certains, prêts à s'élancer vers l'avenir avec bonheur.

Crédit photo : Alex Bonnemaïson

Sommaire

NOVEMBRE 2022

07 ÉVÉNEMENTS

- Conseil des jeunes : c'est parti !
- Violences faites aux femmes : le combat continue

10 GRAND ANGLE

- Un plan de sobriété pour la ville

12 DÉCRYPTAGE

- Référendum : la vitesse en question

18 UNE VIE

- Catherine Lyautey, Grande Maîtresse

21 VIE ÉCONOMIQUE

- *Giallo Limone*, le vrai goût de l'Italie

22 VIE POLITIQUE

- Vœu du Conseil municipal du 15 septembre

23 MÉMOIRE VIVE

- Les visages de l'hôpital Bicêtre – 2/6 – « Fols », « imbéciles » et autres « insensés »

25 VIE PRATIQUE

26 TRIBUNES DES GROUPES



permanences citoyennes

Vos élus vous reçoivent chaque samedi de 9h30 à 12h en mairie

Les permanences citoyennes se déroulent également par téléphone en composant le : 01 45 15 55 55

Prochaines permanences citoyennes :

- 19 novembre
- 26 novembre
- 3 décembre
- 10 décembre

JOURNAL DU KREMLIN-BICÊTRE

Directeur de la publication : Jean-Luc Laurent *Rédacteur en chef* : Philippe Lefebvre *Comité de rédaction* : Anissa Azzoug, Corinne Bocabeille, Jean-François Delage, Pascal-François Ducloux, Catherine Fourcade, Philippe Lefebvre, Estéban Piard, Jean-Pierre Ruggieri, Ibrahima Traoré, Maxime Vasseur *Conception et direction artistique* : Pierre Canville *A collaboré à ce numéro* : Julien Pla *Secrétariat de rédaction* : Direction de la démocratie locale *Photos* : Alex Bonnemaïson, *Direction de la démocratie locale Régie publicitaire* : Micro 5, tel : 06 25 23 65 66 *Impression* : RAS *Tirage* : 14 000 exemplaires *N° ISSN* : 1141- 4502

Le Mag' – Journal du Kremlin-Bicêtre

1, place Jean Jaurès 94270 Le Kremlin-Bicêtre
Dépôt légal à parution 94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex,
tél. : 01 45 15 55 55

journal@ville-kremlin-bicetre.fr
kremlinbicetre.fr

   /villeKB





Votre ville, encore et toujours en première ligne

Au cœur de l'automne, l'augmentation des coûts de l'énergie est de plus en plus concrète et la hausse pour 2023 est dans tous les esprits des citoyens et des communes qui ont la responsabilité de nos services publics locaux. Alors que **les collectivités territoriales ne bénéficient d'aucune aide du Gouvernement pour affronter cette nouvelle crise**, la Ville du Kremlin-Bicêtre se mobilise pour vous aider. **Un programme d'actions de sobriété énergétique est mis en place.** Il repose sur plusieurs piliers : réduire les dépenses d'énergie, améliorer rapidement et durablement la performance énergétique des bâtiments, partager et promouvoir les bons réflexes pour alléger les factures.

Agir c'est aussi **vous accompagner et vous protéger dans cette période difficile. Un chèque énergie communal** vient d'être créé pour aider **les Kremlinois aux revenus modestes mais aussi les classes moyennes.** Le centre communal d'action sociale (CCAS) est à pied d'œuvre pour qu'une aide financière soit apportée à celles et ceux qui sont durement frappés par la hausse des coûts qui est insupportable.

Depuis deux ans chargée de la gestion de notre ville, l'équipe municipale agit. **110 000 euros ont déjà été économisés** grâce à l'installation de détecteurs de présence et de robinets automatiques dans nos équipements publics. Le remplacement des luminaires par des ampoules LED et l'isolation des bâtiments s'accélèrent.

Nous allons **poursuivre les efforts engagés** car les hausses annoncées se situent de 400 000 à 1,5 million d'euros de dépenses en plus pour le budget de la ville. C'est pourquoi, comme tous les maires, **je demande un plan d'urgence pour vous et pour les communes de France.** Dans l'attente de celui-ci, nous devons par exemple réduire la température à 19 degrés dans les bâtiments communaux, exceptées dans les écoles maternelles et les crèches.

La crise énergétique ne doit cependant pas suspendre notre vie locale. Le dimanche 27 novembre, vous êtes appelés à vous exprimer pour le deuxième **référendum kremlinois annuel.** Vous pouvez choisir et décider par vous-même de soutenir ou de rejeter **la proposition de réduire à 30km/h la vitesse de circulation sur les voiries communales.**

Parce que la démocratie procède du citoyen, je vous invite à vous rendre à votre bureau de vote, ouvert entre 8h et 18h. **C'est à vous de décider.** Votre choix, sera respecté. La démocratie réside dans le vote. **Le 27 novembre, votez !**

Jean-Luc LAURENT

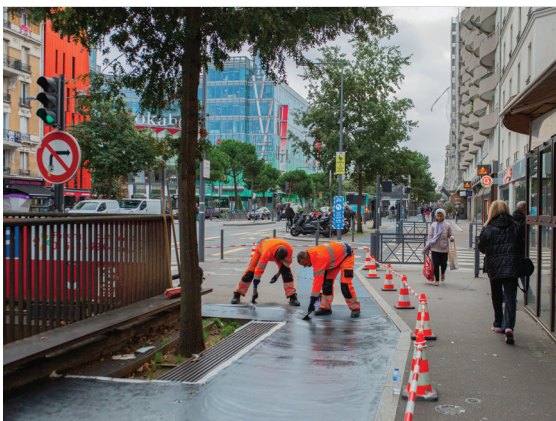
Maire du Kremlin-Bicêtre
votremaire@ville-kremlin-bicetre.fr



▲ 8 octobre – médiathèque l'Écho

Rencontre et dédicace

En résidence à la médiathèque jusqu'en juin 2023, le dessinateur de manga ZD est allé à la rencontre des Kremlinois pour parler de son métier et de sa passion, mais aussi dédicacer sa série *Space Punch*. Animé par l'influenceur Chedli, spécialiste des BD japonaises, l'évènement a attiré la curiosité de toutes les générations.



▲ 21 octobre, avenue de Fontainebleau

Effacement

La piste cyclable bleue sur le trottoir de l'avenue de Fontainebleau en direction de Villejuif est en cours d'effacement. Les cyclistes disposent en effet d'une piste partagée avec les bus depuis plusieurs mois sur la voirie. Les discussions sont en cours avec le Conseil départemental pour construire un aménagement durable pour les cyclistes, qui permette un meilleur partage de la voirie.

► 15 et 16 octobre, en ville

Dans l'intimité des artistes

Pour sa 15^{ème} édition, les journées portes ouvertes des ateliers d'artistes ont été l'occasion pour de nombreux Kremlinois d'explorer l'univers et les œuvres des artistes locaux sur les lieux même de leur création, mais aussi dans les lieux emblématiques de la ville. L'occasion de constater tout le foisonnement et la richesse de la vie artistique locale.



► 13 octobre, en mairie

Recrutement

Pour rencontrer les entreprises kremlinoises qui recrutent, rien de mieux que la salle du Conseil ! Lors de la 12^{ème} édition du Job dating organisé par la Ville, les demandeurs d'emploi ont pu proposer leur candidature aux employeurs locaux, tel qu'Auchan, l'Hôpital de Bicêtre, Kangourou Kid, ou encore Biocoop, une coopérative de produits bios qui va prochainement s'installer en ville. De quoi trouver un emploi... durable !



▲ 14 octobre, salle du Conseil

Honneur aux sportifs

Accompagné par une délégation d'élus, Jean-Luc Laurent, le maire du Kremlin-Bicêtre, a rendu hommage aux sportifs kremlinois qui se sont illustrés au cours de la dernière saison. Parmi eux, Christophe Le Douarec, pour ses médailles d'argent et de bronze aux championnats du monde de nage avec palmes, disputés cet été en Colombie, mais aussi les joueurs kremlinois du KB Futsal pour leur titre de champion de France de D2. Egalement présent, Michel Jenecourt, pongiste au club de l'USKB depuis 48 ans, dont la longévité méritait d'être saluée.



Conseil municipal des jeunes : c'est parti !

Afin d'associer plus étroitement les jeunes Kremlinois à la vie de la ville, le conseil des jeunes, renouvelé tous les 3 ans, bénéficiera d'un budget propre. Les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent porter des projets pour la jeunesse de la ville ont jusqu'au 1^{er} décembre pour faire acte de candidature.

Au Kremlin-Bicêtre, l'avenir de la démocratie et l'attachement aux valeurs républicaines passe aussi par les jeunes générations. C'est en substance le message que la Ville entend faire passer en appelant les jeunes Kremlinois de 16 à 25 ans à faire acte de candidature jusqu'au 1^{er} décembre 2022 pour faire partie du prochain Conseil municipal des jeunes.

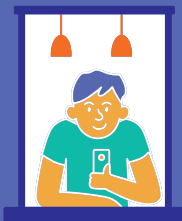
Espace de concertation, de création de projets, de discussions, de débats et d'apprentissage de la citoyenneté au service de l'intérêt général, ce conseil est composé à part égale d'un maximum de 25 personnes, désignées par tirage au sort sur la base de candidatures spontanées. Cette instance bénéficiera de sa propre feuille de route et de son propre budget pour réaliser ses projets. Renouvelé tous les 3 ans et présidé par le maire ou son représentant, le Conseil des jeunes pourra également épauler le Conseil municipal dans la mise en œuvre de ses politiques liées à la jeunesse sur sollicitation de ce dernier.

« Je me réjouis de la mise en place du Conseil des Jeunes du Kremlin-Bicêtre. Suspendu pendant la crise sanitaire,



ce dispositif voit aujourd'hui le jour, pour le plus grand bien de notre exercice démocratique, précise Ibrahim Traoré, conseiller municipal délégué à la jeunesse. La jeunesse de notre ville a beaucoup à dire sur le monde dans lequel nous vivons. Elle a donc également beaucoup à faire et à proposer pour construire les politiques jeunesse de demain ! Solidarités, écologie, transports, culture, démocratie : ce Conseil est un outil précieux qui doit permettre aux jeunes d'être acteurs de la construction de notre ville. Je n'ai qu'une seule chose à dire : inscrivez-vous ! »

i Proposez votre candidature jusqu'au 1^{er} décembre 2022 sur kremlinbicetre.fr



CONSEILS DE QUARTIER MA VILLE, MON QUARTIER, NOS PROJETS !

mardi 15 novembre 2022
Mairie-Fontainebleau

à l'Espace André Maigné
19h30 - 21h30



mercredi 16 novembre 2022
Martinets-Le Plateau

à l'école Benoit Malon
19h30 - 21h30



jeudi 17 novembre 2022
Barnufles-Cœur de ville

à l'école Charles Péguy
19h30 - 21h30



Ordre du jour

- Référendum kremlinois annuel
- Résultat de l'audit propreté
- Point d'étape sur le budget participatif
- Questions diverses

KB Le Kremlin
Bicêtre

Plus d'informations sur kremlinbicetre.fr



Le combat continue !

Du 21 au 26 novembre, la ville du Kremlin-Bicêtre s'engage à nouveau dans le combat contre les violences faites aux femmes, en organisant une semaine de sensibilisation et d'événements culturels. Camion itinérant, violentomètres, rassemblements, exposition caritative, concert... : tous les moyens sont bons pour combattre le fléau.

Afin de sensibiliser les habitants à cette cause, un camion itinérant sillonnera Le Kremlin-Bicêtre durant toute la semaine et proposera une écoute et des conseils dispensés par les équipes du centre social, de l'AFCC et du CIDFF. De la même manière, les boulangeries et pharmacies kremlinnoises proposeront la diffusion de sachets « violentomètre », avec des messages de prévention contre les violences conjugales. Enfin, le 26 novembre, à 17h, dans le cadre de la Journée internationale pour la lutte contre les violences faites aux femmes, le Ville appelle les Kremlinois à se parer de violet pour prendre part à un grand rassemblement à la médiathèque. Durant cette semaine, l'art se mettra également au service de la lutte, à travers divers événements culturels dont la médiathèque sera l'épicentre. Le 25 et 26 novembre ainsi que le mercredi 7 décembre, L'Écho accueillera une exposition solidaire au profit des associations Femmes solidaires et du CIDFF Val-de-Marne. Le 25 novembre, à



19h30, toujours à la médiathèque, la compagnie kremlinnoise Les Oiseaux de Nuit rendra hommage aux femmes victimes de violence à travers un spectacle monté grâce aux témoignages de kremlinnoises courageuses. Le 26 novembre, c'est un apéritif littéraire auquel l'Écho vous convie pour rencontrer Nicolas Rodier pour son premier roman *Sale Bourge*, sur les violences familiales. Enfin, le dimanche 27 novembre, les élèves d'art lyrique des conservatoires du Kremlin-Bicêtre et de Gentilly présentent un concert lecture sur le thème des violences faites aux femmes. Autant d'action pour dire stop ! —

i Toute la programmation sur : kremlinbicetre.fr

Enquête sur la communication de la ville

1 - Comment prenez-vous connaissance de l'actualité de la ville ?

- Via Le Mag'
- Par les informations diffusées dans les boîtes aux lettres
- Sur le site internet et les réseaux sociaux
- Grâce à l'affichage municipal
- Par courriel via l'Info Lettre

2 – Pour une communication municipale plus respectueuse de l'environnement, seriez-vous prêt à remplacer une partie de votre information « papier » au profit d'une information numérique ?

- Oui
- Non

3 – Souhaiteriez-vous recevoir l'actualité du Kremlin-Bicêtre chaque semaine par courriel ?

- Oui
- Non

Si oui, inscrivez-vous en nous donnant votre adresse courriel :

Ce coupon est à déposer jusqu'au 30 novembre dans l'urne de l'accueil de la mairie, ou à retourner par courriel à : communication@ville-kremlin-bicetre.fr

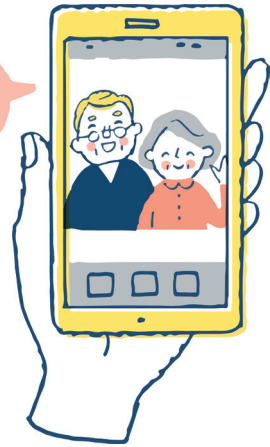
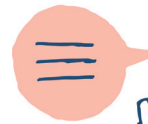


Compte personnel de formation : attention aux arnaques !

Depuis quelques mois maintenant, nombreux sont les particuliers à recevoir appels, SMS, courriels, concernant leur Compte personnel de formation (CPF). Soyons vigilants, car, derrière ces sollicitations se cachent souvent des arnaques ! Le but de ces démarcheurs abusifs : inciter le détenteur du CPF à fournir ses identifiants afin d'en piller le contenu. Pour éviter ce genre de déconvenue, il est conseillé de ne cliquer sur aucun lien, de ne rappeler aucun numéro et de raccrocher sitôt le mot « CPF » prononcé. Vous pouvez signaler le démarchage abusif sur SignalConso.gouv.fr et vous inscrire sur Bloctel afin de ne plus être démarché par téléphone.

Séniors : restez connectés !

Pour les séniors de 60 ans et plus qui éprouvent des difficultés à utiliser ordinateur, tablette et autre téléphone portable, le Club Lacroix organise une « Journée du numérique », à l'Hôtel-de-ville, le mercredi 23 novembre, de 10h à 17h, en partenariat avec l'association Delta 7. Au programme, des conférences mais aussi des ateliers pratiques pour découvrir et choisir le bon matériel, communiquer avec ses proches via les réseaux sociaux, apprendre à faire ses démarches en ligne ou encore pouvoir jouer seul ou à plusieurs sur la toile. De quoi être à la page, quel que soit son âge.



Faites calculer votre quotient familial

Le quotient familial doit être calculé chaque année entre les mois de septembre et décembre pour une application à compter du 1^{er} janvier de l'année suivante. Ainsi, vous avez jusqu'au 31 décembre 2022 pour faire calculer votre quotient familial 2023. Pour mémoire, le quotient familial permet à toutes les familles d'accéder à l'ensemble des dispositifs municipaux (accueil du matin et du soir, restauration, centres de loisirs, centres de vacances...). Son calcul permet de fixer la contribution de chaque famille en tenant compte de différents critères (nombre d'enfants à charge, revenus, composition familiale...). Si vous n'effectuez pas cette démarche, le tarif de la tranche la plus élevée sera appliqué.

 Toutes les infos sur : kremlinbicetre.fr



DEVENEZ UN SUPER-HÉROS DE LA DÉMOCRATIE



VOTRE MISSION : ASSESSEUR
POUR AIDER À TENIR LES BUREAUX DE VOTE

**POUR LE RÉFÉRENDUM KREMLINOIS ANNUEL
DU 27 NOVEMBRE 2022**

Inscription

au 01 45 15 55 55
ou kremlinoiseville-kremlin-bicetre.fr

 **Le Kremlin
Bicêtre**

Un plan de sobriété énergétique pour la Ville et ses habitants

Face à l'augmentation des prix de l'énergie, la Ville du Kremlin-Bicêtre met en place un plan de sobriété énergétique afin de poursuivre et intensifier les efforts entrepris en la matière depuis 2020, mais aussi soutenir les Kremlinois, via un chèque énergie communal.

Ca n'a échappé à personne. Depuis le déclenchement du conflit en Ukraine, les prix de l'énergie ont flambé. Une situation qui affecte aussi bien le budget des particuliers que celui des collectivités. Selon Jean-Luc Laurent, le maire du Kremlin-Bicêtre, l'inflation des prix de l'énergie pourrait engendrer pour la commune « *une augmentation des dépenses comprises entre 400 000 et 1,5 million d'euros* » pour l'année 2023. Le budget pour l'électricité et le gaz pourrait ainsi varier de +30 % à +130 % !

Économies et solidarité

Afin de réduire l'impact de cette flambée des prix, la Ville met en place un plan de sobriété énergétique dans la continuité de ce qui a déjà été entrepris. Depuis 2020, Le Kremlin-Bicêtre a en effet investi 1,4 million d'euros pour optimiser les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation des bâtiments communaux. Ainsi, le toit de l'école Charles-Péguy a été entièrement rénové avec une isolation en paille de riz et deux toitures sont végétalisées aux écoles Buisson et Kergomard. L'installation de LED, de détecteurs de présence ou encore l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments ont d'ores et déjà porté leurs fruits. En deux ans, ces travaux ont permis à la Ville de réduire sa consommation et d'économiser près de 110 000 €.



Forte du succès de ces investissements, la Ville compte poursuivre et multiplier les travaux menés les années précédentes pour accompagner ce plan de sobriété énergétique.

Évidemment, pour les particuliers aussi, les prix explosent. Pour accompagner et protéger les Kremlinois face à la hausse du coût de la vie, la Ville a décidé de mettre en place, pour les ménages les plus modestes, un chèque énergie. Créé par le Centre communal d'action social, il sera disponible du 1^{er} décembre 2022 au 31 janvier 2023. « *La ville, qui subit elle aussi une réduction drastique de ses capacités financières, continue de porter des actions volontaristes d'accompagnement et de soutien en direction des kremlinois les plus fragilisés. Le Bouclier communal que nous mettons en place doit permettre d'aider, de façon concrète, celles et ceux qui subissent de plein fouet l'augmentation du coût de la vie* », explique Véronique Gestin, maire adjointe chargée des solidarités..

Sobriété kremlinoise

D'autres mesures, plus ponctuelles, permettront de réduire la consommation énergétique de la ville. Ainsi, à partir de 20h, les parcs et squares ne seront plus éclairés, tandis que l'éclairage extérieur de la mairie sera éteint à partir du 1^{er} novembre. En outre, un travail de réflexion est en cours avec l'intercommunalité pour réduire la puissance de l'éclairage public à certains endroits, sans toutefois l'éteindre au regard de la densité urbaine





Depuis 2020, la ville a déjà investi 1,4 million d'euros pour améliorer son système de chauffage, de ventilation et de climatisation des bâtiments communaux. 110 000 € ont ainsi déjà été économisés sur les factures de la Ville.



de la ville. De la même manière, les illuminations de fin d'année, qui fonctionnent déjà grâce à des ampoules LED, ne seront pas allumées entre 1h et 6h du matin. Dans les bâtiments municipaux, les températures de chauffage seront davantage régulées. Une simple baisse d'un degré du chauffage permettrait une réduction de la consommation de l'ordre de 7 %. Tous les équipements de la ville seront donc chauffés à 19°C, hormis les écoles maternelles et les crèches qui resteront maintenus à une température entre 20°C et 21°C.

Enfin, dans les bâtiments communaux, l'eau chaude sera coupée. Seuls les espaces douches et les nécessités de services comme le ménage dans les bâtiments pourront bénéficier d'eau chaude.

Dans cette démarche de sobriété énergétique, l'action de la Ville se couple avec celle de ses habitants à l'instar de Daniel et Elisabeth : « *le plan de la Ville, c'est bien mais il faut aussi que ce soit collectif, rien ne doit être négligé* ».

Le couple de septuagénaire essaiera, le plus possible, de limiter sa consommation d'énergie « *un peu pour le prix, beaucoup pour la planète* ». Des mesures que Lounes, le patron du café *L'Amandine* a lui aussi entrepris. Essayant de « *réduire l'électricité au maximum* », il a déjà renoncé à installer une enseigne lumineuse et ne compte pas chauffer sa terrasse. « *Il faut que tout le monde contribue* », plaide le commerçant.

Philippe, de son côté, n'est « *pas prêt à prendre la douche froide* », mais compte « *faire des petits gestes pour limiter la consommation, comme moins regarder la télé, prendre davantage les transports en commun ou faire tourner la machine à laver la nuit... S'il fait trop froid chez moi, je mettrai un col roulé* » commente-t-il, hilare. Françoise, 71

ans, qui vient de s'acheter une doudoune en prévision de l'hiver, reprend la formule au bond : « *La France n'a pas de pétrole, heureusement elle a des cols roulés !* »

Les communes en première ligne

Pourtant, malgré l'inflation des prix de l'énergie, Le Kremlin-Bicêtre, à l'instar de nombreuses autres communes, ne bénéficie pas du bouclier tarifaire énergétique mis en place par le Gouvernement. En effet, celui-ci s'adresse d'abord aux particuliers, aux petites entreprises et aux petites communes. Toutefois, des milliers de collectivités territoriales comme la nôtre sont exclues de ce dispositif. « *Au lieu d'avoir un bouclier tarifaire, nous avons une passoire !*, martèle Jean-Luc Laurent. *Les communes sont en première ligne et doivent supporter seules l'explosion des coûts*, poursuit-il. *Pour la Ville, cette situation n'est pas supportable !* »

Pour faire face, le maire du Kremlin-Bicêtre a signé la lettre ouverte de l'Association des maires d'Île-de-France (AMIF) à l'adresse des parlementaires franciliens, dans laquelle les édiles demandent que « *les collectivités locales puissent bénéficier du bouclier tarifaire énergétique* ». Parmi ses signataires, l'Association des maires du Val-de-Marne (AM94) craint qu'au 31 décembre, « *aucune commune de France ne sera en mesure d'absorber l'augmentation du coût de l'énergie* ». ■

Décryptage





Référendum : la vitesse en question

Le 27 novembre prochain, les Kremlinois sont appelés à se prononcer sur la réduction de la vitesse à 30 km/h sur les voies communales, à l'occasion du deuxième référendum Kremlinois annuel. Sécurité, pollution atmosphérique, pollution sonore, meilleur partage de l'espace public : autant d'enjeux qui concernent l'ensemble des citoyens, qui ont à choisir en votant.

Limiter la vitesse à 30 km/h en ville : l'idée commence à faire son chemin. Depuis l'exemple de Fontenay-aux-Roses, première commune française à se déclarer « Ville 30 » en 2005, beaucoup d'autres communes ont emboîté le pas : Lorient en 2009, la métropole de Grenoble en 2016, avant que le mouvement ne s'accélère en

2019 avec Besançon, Strasbourg, Lille, ou Nancy. Paris franchit le pas le 30 août 2021, en compagnie de Clermont Ferrand, Montpellier et Tours. Au total, ce sont plus de 200 villes qui ont décidé de passer à 30 km/h, soit environ 15 % de la population française.

Au Kremlin-Bicêtre, c'est au travers du référendum kremlinois annuel organisé le 27 novembre que la question « *approuvez-vous la réduction de la vitesse à 30 km/h sur les voiries communales du Kremlin-Bicêtre ?* » sera tranchée par l'ensemble des habitants de la ville. Seules l'avenue de Fontainebleau, l'avenue Charles-Gide, la rue de la Convention et la rue Gabriel Péri, qui sont des voies départementales, ne sont pas concernées pour l'instant. « *Réduire la vitesse en ville était l'une des 14 recommandations de la commission extra-municipale sur les mobilités*, explique Jean-François Delage, le premier adjoint au maire. *Les Conseils de quartier nous en ont également fait part lorsque nous les avons associés au choix de la question pour le référendum kremlinois annuel de cette année* ».





Un impact bénéfique sur le nombre d'accidents

Dans une ville très étroite et très dense comme Le Kremlin-Bicêtre, où transite chaque jour de nombreux véhicules, la mesure envisagée répond à des enjeux pluriels. La sécurité, d'abord. L'association de Prévention routière estime que le passage de 50 à 30 km/h réduirait de 82 % le risque de blesser un piéton en cas de collision. Enfin, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation, la probabilité qu'un piéton soit tué est multipliée par huit lorsque la vitesse d'impact passe de 30 km/h à 50 km/h.

« Réduire la vitesse, c'est réduire le risque d'accidents, donc mieux utiliser l'espace public entre ses différents usages, explique Frédéric Raymond, adjoint au maire chargé des mobilités. En 2023, les Kremlinois seront associés à la construction d'un schéma de mobilités à l'échelle de la ville. Le passage à 30 km/h est la clef de voûte de cette réflexion, car c'est une première mesure qui permet de délimiter la place de la voiture dans notre ville. »

Pollution : des effets discutés

L'autre effet attendu concerne la pollution. Sur ce point, les experts ne tranchent pas nettement. En 2014, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

(Ademe) a compilé les résultats d'une centaine de travaux sur les effets de l'abaissement des vitesses maximales sur la qualité de l'air. Concernant le passage de 50 km/h à 30 km/h, l'établissement public note qu'« aucune tendance ne se dégage nettement [...] ». L'analyse des impacts réels tend à montrer des gains pour des réductions de vitesse aux vitesses élevées [au-dessus de 70 km/h], et une situation beaucoup plus contrastée pour des réductions de vitesse aux vitesses faibles, en particulier le passage de 50 km/h à 30 km/h. »



« Réduire la vitesse, c'est réduire le risque d'accidents, donc mieux utiliser l'espace public entre ses différents usages. »

Frédéric Raymond, ,
adjoint au maire chargé des mobilités

30

rues concernées par le vote au Kremlin-Bicêtre



24%

de baisse des accidents impliquant un piéton lorsque la vitesse est limitée à 30 km/h (source Cerema)



200

villes françaises sont passées à 30 km/h depuis 2003

2X moins de bruit lorsque la vitesse est limitée à 30 km/h (Source Ademe)



Faut-il en déduire qu'un tel abaissement de la limite est contreproductif en matière de qualité de l'air ? Ce n'est pas aussi simple, à en croire le Cerema, dont les experts précisent dans leur rapport que les données récoltées ne permettent pas de conclure « *que des vitesses limitées à 30 km/h sont nécessairement plus négatives en termes d'émissions que des vitesses à 50 km/h* ». Ils rappellent que le premier facteur influençant les émissions est l'accélération et non la vitesse. Autrement dit, un trafic heurté ou congestionné est bien plus émissif qu'un trafic régulier et apaisé. Pourtant, d'après la mairie de Berlin, où la vitesse est limitée à 30 km/h depuis 2005, deux rues importantes de la capitale ont présenté des baisses de 10 à 15 % du taux d'oxyde d'azote.

Réduction du bruit et partage de l'espace public

Au sujet du bruit, le bénéfice semble un peu plus affirmé. Selon le Guide pour l'élaboration des plans de prévention du bruit dans l'environnement de l'Ademe, la réduction de la vitesse de 50 à 30 km/h permet une baisse de 2,5 à 3,9 décibels selon le revêtement, soit une diminution par deux du bruit. Une observation qui n'est pas sans importance, puisqu'il est démontré que la pollution sonore peut avoir des conséquences néfastes sur notre santé : hypertension, accidents cardiovasculaires cérébraux...





« L'objectif, c'est un meilleur partage de l'espace public, mais aussi une baisse de la pollution en réduisant les accélérations des véhicules. »

Geneviève Étienne,
adjointe au maire chargée de
l'écologie populaire.



▶▶▶ Le passage à 30 km/h présente aussi une autre résultante. Tenus à des vitesses plus faibles, la voiture ou le deux-roues motorisé sont moins rapides et perdent de leur avantage sur le vélo, la marche ou les transports en commun. De quoi pousser des usagers à les laisser au garage. Ainsi, à Grenoble, la mesure a fait baisser de 9 % le trafic de véhicules légers et de 20 % celui des poids lourds. « De manière générale, la mise en œuvre des 30 km/h permettra de faciliter les interactions entre les usagers de l'espace public et de sécuriser l'ensemble des abords des bâtiments publics et prioritairement ceux qui accueillent un public vulnérable comme les enfants. L'objectif, c'est un meilleur partage de l'espace public, mais aussi une baisse de la pollution en réduisant les accélérations des véhicules. », explique Geneviève Étienne, adjointe au maire chargée de l'écologie populaire.

L'avis des Kremlinois

En ville, l'annonce d'un référendum sur le passage à 30 km/h a beaucoup fait réagir. « Je suis pour la mise en place des 30km/h sur les voies communales, affirme Jeanne, 90 ans. C'est une question de sécurité. Les vélos et les trottinettes roulent très vite et ne respectent pas les feux, on ne se sent pas en sécurité ». Non loin d'elle, Arlène, une mère de famille de 36 ans reprend la balle au bond : « cette année ma fille se rend toute seule à l'école. J'avoue que si les voitures roulaient moins vite, je me sentirais plus sécurisée ». Alors que Nicolas, un Kremlinois de 30 ans qui ne roule qu'en vélo estime que « cela va rallonger les temps de trajet », Caroline, une autre adepte de la bicyclette considère que « ce serait une sorte de prolongation de la limitation de vitesse dans la capitale ». Pour Bruno, un partisan des transports en communs, la question ne fait même pas débat : « Je suis complètement pour réduire la vitesse pour des raisons de sécurité, de fluidité du trafic et d'économie d'énergie, puisque c'est une question qui se pose aussi aujourd'hui ! ».

Rencontré sur le marché un dimanche matin, Jean, 69 ans, a un avis tranché : « Devant les écoles, réduire la vitesse à 30 km/h, pourquoi pas, ça peut être utile pour les enfants, mais sur toute la ville, ce serait embêtant, ça va juste énerver tout le monde ! » De son côté, Eric soulève un autre problème : « En soi, pour une question de sécurité, je suis plutôt d'accord. En revanche il ne faut pas que ce soit un système de répression systématique où on met des PV à tout bout de champ ! 30 km/h, on les dépasse facilement, surtout quand on n'est pas habitué à rouler à cette vitesse-là ». Et puis, il y a Annie qui ne sait pas trop quoi en penser, mais qui promet de venir à la réunion publique d'information du 22 novembre à 19h30 à l'école Charles-Péguy, de façon à pouvoir « se forger sa propre opinion et prendre son parti, car ce sont des questions importantes pour tous les résidents du Kremlin-Bicêtre ». ■



POUR OU CONTRE ?

L'Automobile Club Association et l'Association des usagers des transports d'Île-de-France ont toutes deux fait partie de la commission extra-municipale sur les mobilités au Kremlin-Bicêtre. Leurs représentants ont bien voulu répondre aux questions du Mag' sur les effets du passage à 30km/h.



Marc Pelissier,
président de l'Association
des usagers des transports
d'Île-de-France

**« Le passage aux 30 km/h
permet de pacifier la rue »**

« Outre un léger gain sur le bruit, le principal avantage de passer à 30 km/h, c'est un gain sur la sécurité routière. Plusieurs études montrent qu'il y a une diminution des tués et des blessés graves en passant la vitesse de 50 à 30, notamment parce que la distance d'arrêt d'une voiture est à peu près divisée par 2. De plus, dans des rues où les trottoirs sont peu larges et où il est difficile de faire des aménagements cyclables, le passage au 30km/h permet de pacifier la rue et facilite cette cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes. Enfin, le passage à 30 km/h facilite l'usage du vélo, la marche et les transports en commun, ce qui concourt à un bénéfice indirect sur la pollution, même si ça ne se voit pas immédiatement. »



Yves Carra,
porte-parole de
l'Automobile Club
Association

**« Une règle n'est acceptée que
quand elle est acceptable »**

« En termes de sécurité, les avantages de rouler à 30km/h sont évidents autour d'une école. Il n'y a pas débat ! En revanche, si on impose cette limitation sur toutes les routes, sans tenir compte par exemple d'une route toute droite où, à 50 km/h, il y a zéro danger, ça peut créer un souci. Si on met 30 km/h sur ces portions-là, les gens se diront que ça ne sert à rien et ne respecteront pas la limitation. Une règle est acceptée quand elle est acceptable ! Si on regarde ce qui s'est fait à Paris il y a quelques mois – et c'est vrai aussi dans les autres villes –, malheureusement le passage à 30km/h n'a rien changé ! Ni en termes de pollution, de bruit, d'embouteillage ou d'accident. Il n'y a pas de signes évidents d'un avantage à passer à 30km/h dans quelque domaine que ce soit. »



La franc-maçonnerie
n'est pas une école
du prêt à penser, mais
du prêt à réfléchir



CATHERINE LYAUTEY

Grande Maîtresse

Entrée dans la franc-maçonnerie il y a 28 ans pour « *donner du sens* » à sa vie, Catherine Lyautey a été élue l'an dernier Grande Maîtresse de la Grande Loge féminine de France (GLFF). Déterminée à pourfendre les préjugés qui pèsent sur l'ordre maçonnique, elle met en avant les principes qui constituent le socle de son obédience : la libre parole et l'émancipation des femmes, mais aussi la défense de la laïcité et la lutte contre tous les intégrismes. Portrait d'une Kremlinoise engagée, vigilante et fraternelle.

Depuis qu'elle a pris sa retraite, Catherine Lyautey n'a plus un instant à elle. Il faut dire que son départ du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, où elle exerçait des fonctions d'assistante des conseillers ministériels, a coïncidé avec son élection comme Grande Maîtresse de la Grande Loge féminine de France, le 29 mai 2021. « *Gérer un ordre comme le nôtre, qui compte 14 000 membres pour 450 loges réparties sur toute la France métropolitaine et ultramarine, mais aussi en Europe de l'Est, en Afrique et au Moyen-Orient, c'est un travail à plein temps* », convient-elle de sa voie égale, avant d'ajouter, une lueur de malice dans les yeux : « *De toute manière,*

chez nous, le maçon n'aspire pas au repos et la maçonne encore moins ! » Pourtant, dans sa vie d'avant, sa vie « profane », rien ne prédisposait cette femme de 67 ans à exercer une telle charge au sein de la plus grande obédience féminine du monde.

Quête de sens

Elevée au sein d'un milieu modeste de petits commerçants dans le quartier parisien de Belleville, la jeune femme suit d'abord des études de vente, qui l'amènent bientôt à travailler comme cadre commercial chez un grossiste en bijouterie-joaillerie. « *J'y suis restée 20 ans*, explique-t-elle. *Mais après deux braquages et une prise d'otage avortée, je me suis dit qu'il fallait peut-être que je change de branche !* » Elle bifurque donc vers un emploi moins exposé et opte pour la fonction publique. Mais cette rupture professionnelle ne lui suffit pas. « *J'étais en quête de spiritualité*, confie-t-elle, *en recherche d'un chemin, d'un but pour donner du sens à ma vie* ». Elle s'intéresse alors aux offres de développement personnel, comme la scientologie et autres promesses de mieux-être. Elle s'en ouvre à un collègue, qui, après l'avoir longuement écoutée, la met en garde et lui soumet une autre voie. « *Il a su m'apporter, non des réponses comme la plupart des mouvements sectaires*, évoque Catherine Lyautey, *mais l'ouverture sur une nouvelle démarche pour construire mon*

horizon intime à travers la maçonnerie ». Il lui propose alors de lui faire rencontrer ses « sœurs » de la Grande Loge Féminine de France.

Bioéthique et laïcité

Après l'avoir longuement questionnée pour cerner sa

personnalité et ses attentes, celles-ci finissent par voter son entrée au sein de l'obédience. « *À l'inverse d'une secte, s'amuse Catherine Lyautey, il est plus compliqué d'entrer dans la Franc-Maçonnerie que d'en sortir !* ». Commence alors pour elle un long parcours initiatique qui va progressivement la mener du stade d'Apprentie à celui de Compagnonne, puis de Maîtresse. En chemin, elle trouve là ce qu'elle était venue y chercher : « *un bastion de la libre parole pour les femmes* », ainsi qu'un lieu où « *chaque sœur mûrit une réflexion qui lui est propre qu'elle apporte et partage autour d'elle* ». C'est ainsi qu'au fil des années Catherine Lyautey planche sur les questions portant sur la bioéthique comme la Gestation pour autrui (GPA), la Procréation médicalement assistée (PMA), ou encore le difficile sujet de la fin de vie. « *Ce sont des problématiques qui me passionnent, mais que je n'aurais jamais abordées si je n'étais pas entrée en loge*, reconnaît-elle. *En ce sens, la franc-maçonnerie n'est pas une école du prêt à penser, mais du prêt à réfléchir* ».

Au cours de ces années, Catherine Lyautey va également pleinement s'investir dans un autre domaine, celui de la défense du principe de laïcité, un « *gage de liberté pour les femmes* », selon elle. « *La devise de la République française, Liberté, Egalité, Fraternité devrait être complétée par Laïcité, car, généralement, lorsqu'on parle d'absence d'un droit pour les femmes, il y a du fait religieux alentour* », explique-t-elle, tout en précisant que son obédience est avant tout « *adogmatique* ».

Discrètes, pas secrètes

Arrivée à la tête de la GLFF à la fin de la crise sanitaire qui a fermé tous les temples de l'obédience, Catherine Lyautey s'est employée à faire vivre son ordre malgré tout en organisant des réunions par visioconférence pour maintenir le lien entre les sœurs. Durant la période, elle s'attache aussi à lutter contre la précarité étudiante en faisant des dons à la Banque alimentaire, via un fonds de dotation pour la solidarité.

Mais au-delà de ces actions de terrain, la Grande Maîtresse va aussi, en femme de caractère, prendre à bras le corps un autre problème : briser les préjugés qui entourent la franc-maçonnerie dans l'imaginaire collectif. Pour ce faire, elle n'hésite pas à prendre la parole publiquement dans les médias. « *Il y a beaucoup de fantasmes autour de la franc-maçonnerie*, affirme-t-elle. *Mais notre ordre n'est pas une société secrète, comme on le croit trop souvent, Nous sommes discrètes, pas secrètes. Pour reprendre la phrase d'une de nos pionnières, la franc-maçonne est une femme ordinaire, mais avec une exigence en plus* ». Une formule qui lui va comme un gant. ■

Repères :

1955 :

Naissance à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne)

1976 :

Cadre commercial en bijouterie

1994 :

Entre à la Grande Loge Féminine de France (GLFF)

1996 :

Assistante dans un cabinet ministériel

2002 :

S'installe au Kremlin-Bicêtre

2021 :

Grande Maîtresse de la GLFF

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 05 80

8, rue Georges Le Bigot
94800 VILLEJUIF



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

CDS Europe

**Nouveau
à Ivry sur seine**

Particuliers

Professionnels

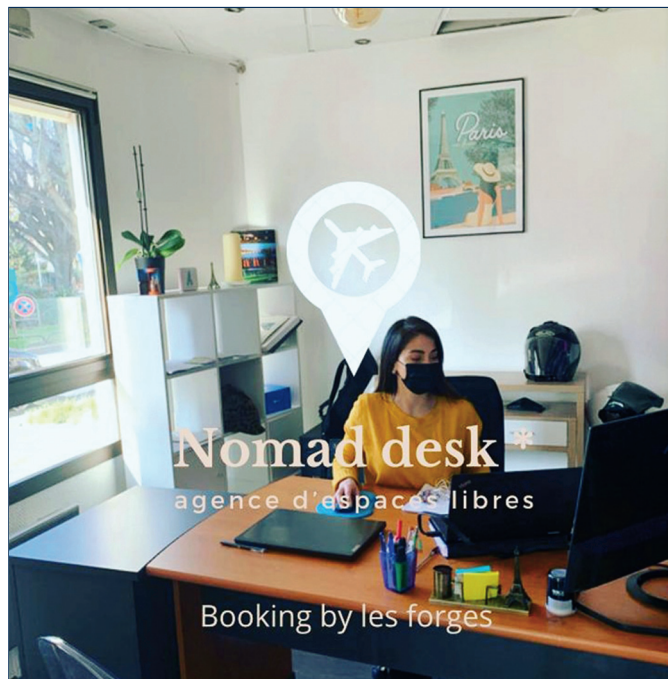
NOTRE ESPACE DE VENTE VOUS ATTEND
POUR TOUT VOTRE ÉLECTROMÉNAGER

- PIÈCES DÉTACHÉES
- ACCESSOIRES
- CONSOMMABLES

LéaPark - Bât. A,
122 rue Marcel Hartmann
94200 Ivry sur Seine

01 48 12 55 55

www.cdseurope.fr



Nomad desk
agence d'espaces libres

Booking by les forges

les forges

LOCATION DE BUREAUX | ESPACE COWORKING

www.lesforges.net

Giallo Limone, le vrai goût de l'Italie

Qu'on ne s'y trompe pas : *Giallo Limone* n'est pas une pizzeria, mais une *trattoria*, c'est-à-dire un véritable restaurant italien, où les saveurs authentiques de la péninsule se concentrent dans des assiettes généreuses. Entre cuisine de Sicile, des Pouilles, de la Campanie ou du Latium, c'est un voyage gastronomique que Salvatore Esposito, le patron, nous invite à déguster.



Les vrais amateurs de *trattoria* connaissent cette adresse par cœur. Niché à deux pas du cimetière parisien d'Ivry, dans la tranquille avenue du Repos au Kremlin-Bicêtre, difficile de pousser la porte de chez *Giallo Limone* par hasard. À l'intérieur, un carrelage noir et blanc fait l'identité de ce lieu depuis plus de 10 ans. De petites tables en bois, des ardoises aux murs sur lesquelles s'inscrivent les menus chaque jour différents et de grands rideaux en guise de séparation avec la cuisine traduisent une atmosphère familiale et chaleureuse. Sans oublier les fameux citrons jaunes, qui ont donné leur nom à l'enseigne. Dès l'entrée, le maître des lieux, Salvatore Esposito, sourire en bandoulière, mèche ondulée et teint halé, accueille la clientèle avec l'accent chantant de son Italie natale.

Une cuisine de Mamma

Issu d'une famille implantée dans la restauration collective à grande échelle, ce napolitain de 54 ans débarque en France en 2010, sans parler un mot de français, par défi personnel, pour prouver aux siens qu'il peut réussir par lui-même. « Des amis avaient acheté cet espace et découvert qu'il y avait une licence IV, explique-t-il. J'ai donc décidé d'en faire un restaurant ». Pour monter son affaire, il s'appuie sur une idée simple : se démarquer de la concurrence en proposant « une cuisine de mamma », comme on pourrait en trouver dans n'importe quelle famille italienne. D'où la présence derrière les fourneaux d'une cuisinière napolitaine au caractère volcanique qui, il y a encore 6 ans, préparait les repas pour ses proches, au pied du Vésuve. « Ici, comme beaucoup de mes produits, le personnel vient presque exclusivement d'Italie ! », précise Salvatore. Un gage d'authenticité qui a fait le succès du lieu et qu'on retrouve aussi dans les assiettes.

Voyage gustatif

Que ce soit en salle, où flotte une délicieuse odeur d'huile d'olive, de sauce tomate et d'ail mélangés, ou bien sur la terrasse ouverte dès les beaux jours, les amateurs de bonne chair n'auront que l'embarras du choix pour éveiller leurs papilles aux saveurs des différents terroirs transalpins. *Provola* de la région de Campanie enroulée dans du jambon de Parme, *camembert di Bufala* de Lombardie aux légumes marinés, *Bruschetta* à la tomate... Autant d'*antipasti* proposés autour de 9 €. Pour les plats (5 ou 6 par menu), il faut compter entre 12 et 17 € pour déguster par exemple un pesto de pistache comme en Calabre, une

L'important pour moi, c'est que les gens soient heureux.

Salvatore Esposito

timbale sicilienne, ou encore un des fameux ragoûts maison : *Ragù* de poulpe, de calmar ou de gambas (spécialités du sud de l'Italie), *Ragù alla Génovese* ou encore *Ragù napolitain*. « On fait mijoter les ingrédients pendant 6 ou 7 heures avec des oignons, des tomates, jusqu'à ce que la viande prenne la couleur de la cuillère de bois, détaille Salvatore. On accompagne ça de pâtes al dente avec les quantités d'une mamma qui essaye de te nourrir ! »

Gâteau suicide

Une générosité qu'on retrouve aussi dans les desserts, également faits maison : *Tiramisu*, *Panacotta*, *Spumone*, *Zuccotto* et surtout le « gâteau suicide » : trois niveaux de génoise imbibés de café et entrelacés de crème de chocolat noir et de chocolat au lait. « C'est un client qui a trouvé le nom, s'amuse Salvatore. Il disait que ça n'était pas léger-léger, mais que c'était une tuerie ! » Côté vin, toutes les régions de la péninsule sont représentées, depuis la Lombardie, les Marches, la Toscane ou les Pouilles. Seul le *Chianti*, manque volontairement à la carte. « Tout le monde en a bu au moins une fois dans sa vie », justifie le patron, qui entend d'abord faire découvrir à ses hôtes toute la diversité gustative de sa terre natale. « L'important pour moi, c'est que les gens soient heureux autour de moi, conclut-il. Et ça marche aussi pour le restaurant ! » À voir les sourires de contentement de ceux qui quittent l'établissement, la mission est pleinement remplie. —



Giallo Limone

5, av. du Repos. 06 87 22 37 76

Du lundi au vendredi de 12h à 14h,

et du mardi au samedi de 19h30 à 23h

Conseil Municipal du Kremlin-Bicêtre

Séance du 15 septembre 2022

L'État ne doit pas laisser les collectivités locales sans soutien !

Vœu présenté par les groupes « Le Kremlin-Bicêtre en commun », « Élus socialistes », « Pour une ville qui nous rassemble, PCF et apparentés, tous citoyens » et « Génération écologie et sociale »

Au cours de sa campagne électorale de 2022, le candidat **Emmanuel Macron a annoncé une réduction de 10 milliards d'euros des financements attribués par l'État aux collectivités locales, soit la moitié des 20 milliards d'économies imposés à l'ensemble du secteur public**, au titre de l'effort global de rétablissement des comptes publics.

Depuis 2014, **les collectivités territoriales ont vu leur financement public amputé de 46 milliards, dont 13 sous le précédent quinquennat.**

En pleine campagne législative, le gouvernement a annoncé la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises qui représentent environ 19,55 milliards pour les territoires. Certes, pour l'instant, c'est une compensation à l'euro près, mais sans aucune concertation avec les collectivités et les élus locaux. **Nous déplorons, une nouvelle fois, cette méthode de travail car nous savons que la concertation est la seule voie démocratique pour forger, dans le respect et dans le dialogue, les équilibres dont nous avons besoin.**

Ces décisions budgétaires ont des conséquences immédiates dans la vie quotidienne de nos concitoyens. **Les communes de France doivent faire face à des services publics sous tension et peinent à répondre aux besoins exprimés par nos habitants.** Une fonction publique moins attractive et des agents contraints de servir avec des moyens humains et matériels toujours plus réduits offrent peu de perspectives.

L'étranglement budgétaire des collectivités pèse d'abord sur le service public de proximité, sa capacité à s'adresser à toutes et tous et à participer à la résorption des fractures sociales et territoriales.

Depuis deux ans, le service public de proximité subit des chocs violents, alors même que l'État se désengage toujours plus de ses responsabilités. La pandémie de Covid-19 a entraîné une crise économique et sociale d'une violence inouïe, la guerre en Ukraine et les crises climatiques s'articulent

pour créer une spirale inflationniste d'une ampleur sans précédent. **Cette inflation touche des secteurs extrêmement sensibles pour les collectivités** : le coût de l'énergie ne cesse d'augmenter dans les budgets municipaux (gestion des bâtiments, éclairage public), la restauration scolaire, les transports et la voirie.

Les charges de fonctionnement s'alourdissent pour toutes les collectivités territoriales.

Parallèlement, l'inflation fragilise les classes moyennes et populaires et creuse les fractures sociales : le service public de proximité attaqué par l'État est de plus en plus sollicité par nombre de nos concitoyens comme un ultime recours. Ce sont les générations futures qui paieront le prix des renoncements de l'État.

Dans ces temps difficiles, les collectivités sont le meilleur instrument pour porter et relancer l'investissement public et aider les habitants à pallier les effets de crises. **Alors qu'un soutien de l'État est nécessaire, c'est au contraire une mesure de réduction nouvelle qui nous menace désormais.**

L'État a su, ces dernières années, multiplier les aides directes ou indirectes à l'ensemble du secteur privé, du CICE aux réductions de TVA, des prêts garantis à la suppression des contributions sociales dont le coût est finalement supporté par tous les citoyens. Depuis 2021, 10 milliards d'euros d'impôts de production versés par les entreprises ont été supprimés et le président de la République a annoncé, pendant sa campagne, sa volonté de réduire encore ces impôts de 7 milliards d'euros.

Dans ce contexte, le Conseil municipal du Kremlin-Bicêtre émet le vœu que :

- Le Gouvernement revienne sur les annonces faites par le président de la République de réduire de 10 milliards d'euros le financement public des collectivités territoriales ;
- Le Gouvernement intègre dans le budget 2023 de l'État un plan d'accompagnement des collectivités territoriales qui prenne en compte les effets de l'inflation, des crises sociales et économiques et du dégel du point d'indice des agents publics.

Adopté par 21 voix pour, 8 contre et 5 abstentions.

LES VISAGES DE L'HÔPITAL BICÊTRE 2/6 - « Fols », « imbéciles » et autres « insensés »

L'institution de l'Hôpital Général par ordonnance royale en 1656 y incluant Bicêtre tendait déjà à exiler hors les murs de la ville les pauvres indigents et mendiants. Les « pauvres d'esprit » n'allaient pas tarder à suivre le même chemin infernal.

Dès 1660, le Parlement de Paris décide que l'Hôpital Général sera « pourvu » pour accueillir les aliénés, notamment à Bicêtre. Vingt ans après, les syphilitiques les rejoignent, avant qu'en 1729, on y détienne aussi des prisonniers. En soixante années, pour reprendre les mots de Michel Foucault dans son *Histoire de la folie à l'âge classique*, Bicêtre devient une vaste « Maison des pauvres » où, dans l'esprit du « Grand renfermement », vont finalement se trouver mêlés confusément indigents, vieillards, vénériens, libertins, condamnés et... fous !

Sévérité et frugalité

Dès leur arrivée, les malades sont répartis en fous « peu dangereux » ou « furieux ». Chacun reçoit uniformément un habit d'étoffe grossière, des sabots, des bas et un bonnet. Si originellement les plus calmes avaient l'autorisation de se promener à travers l'ensemble des cours et jardins de l'enceinte, cette liberté, jugée trop laxiste, est supprimée en 1730. Ils sont alors consignés autour du secteur dit du « Bâtiment-Neuf », assigné à tous les « insensés ».

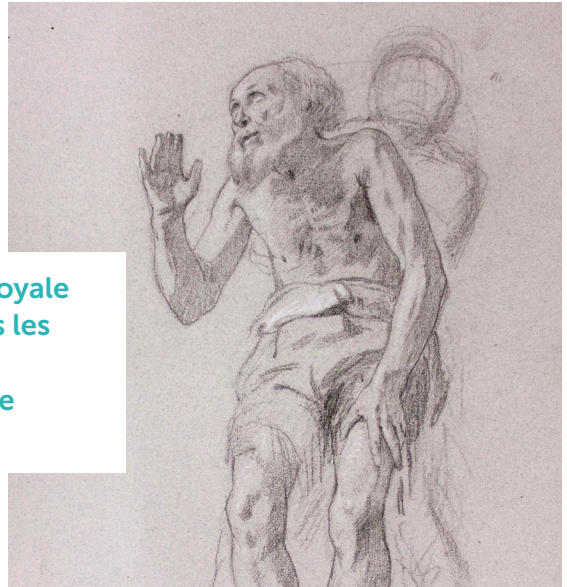
Plusieurs fois par jour, les gardiens excitent les fous en les montrant, moyennant quelques piécettes, comme des bêtes curieuses.

Mirabeau

Les plus paisibles sont installés dans un gros bâtiment où, en dortoirs, ils couchent en lits partagés à six ou huit dans une grande promiscuité favorisant les transmissions épidémiques. Ils disposent d'une cour de promenade et d'un bassin où ils peuvent se baigner, souvent dans un grand désordre. Mais ce régime est presque doux comparé à celui réservé aux furieux.

Culs-de-basse-fosse et zoo humain...

Ceux-ci, au cœur du Bâtiment-Neuf, y sont parqués par deux dans les deux cent cinquante loges, creusées à même la pierre tels des culs-de-basse-fosse, où ils sont enchaînés jour et nuit avec au mieux draps et couvertures sales. Selon un rapport de la fin du XVIII^e siècle, « l'infortuné qui n'avait pour tout meublé qu'un grabat couvert de paille humide, se trouvant pressé contre la muraille de la tête aux pieds, ne pouvant goûter le sommeil sans être mouillé par l'eau qui ruisselait sur cet amas de pierre... ».



MULLER, Charles-Louis (1815-1892), Pinel délivrant les aliénés, dessin préparatoire, étude pour le vieillard, dessin au crayon sur papier, 1849, Musée de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, inv. AP 2625

Un autre rapport évoque « un lieu inabordable par l'air infect qu'on y respire [...] On entend jour et nuit dans ces quartiers un bruit épouvantable. On y chante ou pleure, on y jure, rit et danse ; on se bat. C'est un déraisonnement perpétuel ».

Pire... Dans le climat de corruption endémique qui sévit dans l'enceinte, des surveillants, souvent des prisonniers du secteur voisin, n'hésitent pas à monnayer des exhibitions de déments, comme pour un zoo humain. Par la porte ouverte du cachot, des visiteurs avides de sensations peuvent ainsi se « rassasier » du spectacle des déchainements convulsifs ou des délires morbides des malheureux.

Au début de la Révolution, dans ses *Observations*, Mirabeau s'indigne « qu'au quartier des fous, il n'y a pas même un médecin. Plusieurs fois par jour, les gardiens les excitent en les montrant, moyennant quelques piécettes, comme des bêtes curieuses. »

L'amorce d'une prise de conscience

Avec les idées nouvelles et humanistes portées par les Lumières au cours du XVIII^e siècle enfantant finalement la Révolution, il n'y aura pas que Mirabeau pour relever les traitements inhumains subis par ces « insensés ». D'autres soulignent l'arbitraire de certaines de ces relégations indignes, alors que la folie supposée de certains malheureux ne consiste qu'en « bizarreries de caractère et de singularités ». Dans un rapport au comité de mendicité, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt observe lors d'une visite qu'il « avait trouvé comme fous trente-deux malheureux qui ne l'étaient pas ».

Les aliénés, désignés souvent par les termes de « fols » ou d'« imbéciles », ont été jusqu'alors trop délaissés par les institutions médicales et philanthropiques. Les traitements infligés soulèvent désormais indignations et protestations croissantes. En 1793, l'affectation comme médecin de Philippe Pinel et la reconnaissance du rôle discret et précurseur joué auparavant par Jean-Baptiste Pussin vont enfin changer salutairement l'approche du traitement des aliénés non seulement à Bicêtre, mais pour la France entière. —

Le mois prochain : Philippe Pinel



La vie ensemble

NOUVEAU AU KREMLIN-BICÊTRE / 94

Une opportunité rêvée pour devenir propriétaire à prix maîtrisé !



**DES APPARTEMENTS NEUFS,
DU STUDIO AU 5 PIÈCES !**

QU'EST-CE QUE LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE ?

Cette nouvelle accession à la propriété vous permet de devenir propriétaire de votre appartement neuf à prix abordable.

Vous financez et devenez propriétaire des murs et vous versez une redevance à l'Organisme de Foncier Solidaire (OFS).



BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES :

- Vous ne payez pas la quote-part du terrain dans votre prix d'acquisition, qui représente entre 15 et 40% du prix selon les communes et les terrains. Vous versez en contrepartie une petite redevance mensuelle. Pour la résidence "Cœur Jaurès" au Kremlin-Bicêtre, elle s'élève à 2,5€/m² par mois.
- Vous bénéficiez de la TVA réduite à 5,5%⁽¹⁾ au lieu des 20% habituels.
- Vous pouvez profiter du PTZ⁽²⁾ (prêt à taux zéro) pour vous aider à financer votre bien.

Restons en contact :

0 810 07 7000

Service 0,06 € / min. + prix appel

nexity.fr

Publité NEXITY. * L'ensemble des illustrations, photos, vues, plans et représentations tant intérieures qu'extérieures est donné uniquement à titre indicatif, non contractuel. (1) Le Code général des impôts (art.278 sexies, art. art.278 sexies-0 A) permet d'appliquer un taux réduit de TVA à 5,5% pour les opérations d'accession sociale à la propriété portant sur des logements acquis par des personnes physiques pour y établir leur résidence principale et situés dans les zones ciblées par la politique de la ville (quartiers faisant l'objet d'une convention ANRU et dans les quartiers prioritaires politique de la ville ou situés à une certaine distance de ceux-ci en fonction notamment de la date de la demande de permis de construire. Ce taux réduit est susceptible de s'appliquer dès lors que les ressources des personnes destinées à occuper le logement à la date de signature de l'avant contrat préliminaire ou, à défaut, à la date du contrat de vente ne dépassent pas des plafonds de ressources (cf. article 278 sexies du CGI). Le bénéfice du taux réduit est susceptible d'être remis en cause dans l'hypothèse où les conditions d'octroi du taux réduit cessent d'être remplies dans un délai de 10 ans qui suit le fait générateur de l'opération notamment en cas de revente ou de changement de destination du logement. (2) Prêt à Taux 0% octroyé pour l'achat ou la construction, en résidence principale. (3) d'un logement neuf dans une résidence aux normes thermiques en vigueur, ou (4) ancien avec travaux, sous conditions. Le Prêt à Taux 0% est réservé d'une part aux personnes physiques qui n'ont pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des 2 années précédant la demande de prêt, dans la limite d'un plafond de ressources et d'autre part aux seconds occupants d'un logement faisant l'objet d'un prêt social de location-accession sous réserve des conditions cumulatives suivantes (i) que le premier occupant ait quitté le logement moins de 6 mois après être entré dans les lieux et (ii) que le bien ait moins de 5 ans à la date d'entrée dans les lieux du second occupant. Le montant et la durée du Prêt à Taux 0% varient en fonction de la zone géographique du logement et de la composition du foyer. Les ressources de l'acquéreur sont également prises en compte pour la durée du remboursement. Nexity Saen - SAS au capital de 39 950 euros - RCS Paris 331 129 437 - Siège social: 10 rue de Vienne TSA 10034 - 75001 Paris Cedex - Illustrateur et architecte: BDVA Architectes - Document et illustration non contractuels à caractère d'ambiance. Libre d'interprétation de l'artiste. La représentation des prestations intérieures et extérieures est indicative - Conception: AGENCE JFMA - 10/2022.

Pharmacies de garde

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

PHARMACIE OKABE
57, Av. de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 46 58 28 06

VENDREDI 11 NOVEMBRE

PHARMACIE SELLALI
1, rue de la Bièvre
94250 Gentilly
01 45 46 14 38

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

PHARMACIE CENTRALE DE GENTILLY
78, rue Charles Frérot
94250 Gentilly
01 45 46 17 77

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

PHARMACIE DE LA MAIRIE
36, rue de la Convention
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 43 90 74 02

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

PHARMACIE DE LA POSTE
166, Bd de Stalingrad
94200 Ivry-sur-Seine
01 46 71 10 85

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

PHARMACIE PRINCIPALE DU KB
46, Av. de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 46 58 07 17

Horaires de la Mairie

La mairie est ouverte au public les :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 15h à 18h
- Samedi : de 8h30 à 12h

Permanences de la police municipale de proximité

3, rue Danton

Du lundi au vendredi 9h15 - 12h45 et 14h - 17h30

Tel : 01 53 14 17 65

Permanences logement

Permanences sur rendez-vous (au : 01 45 15 55 55) les 3 premiers mercredis de chaque mois de 9h à 12h et le 4ème mercredi de 14h à 17h, à l'accueil de la mairie.

Prochaines permanences : mercredis 8 et 16 novembre de 9h à 12h

Mercredi 23 novembre de 14h à 17h

Le carnet

DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE

ILS SONT ARRIVÉS

- Sofiane BOUGHDIRI
- Zayd CHENTOUFI EL ALAMI
- Elisha SARDEA
- Inaya MAMOUNI SEURAT
- Chouaib TANDIA
- Neyl PEZERON

ILS SE SONT DIT OUI

- Ghaïth ABICHOU & Samar GUEDIRI
- Mouad ABID & Wassila NACHCHAR
- Yassin BENJAA & Kaina DAHMANI
- Sofiane BERCHICHE & Sabrina BELKACEM
- Thomas BIRCH & Yasmina SADI
- Olivier MARTIN & Anne SEGOND
- Mickaël OLIVIER & Emilie LEGEAY
- Hervé PERINOT & Carole EMERY

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Jacques MALLET
- Benoît PILLET
- Odette RAMEL épouse LEFEUVRE
- Henriette RAZAFINDRALAMBO veuve RAMAHEFARI SOA
- Elise SAMAH veuve JOUANEIX
- Son-Kheng TAING
- Saïd ABED
- Jean-Michel DOCHE
- Eliane GRANGEOT

Centre social Germaine-Tillion

(01 45 15 23 90)

Heures d'ouverture :

- Lundi, mardi et jeudi : 9h30-12h et 13h30-17h30
- Mercredi : 13h30-17h30
- Vendredi : 9h30-12h et 13h30-17h

Inscription :

Lundi et mercredi : 14h-17h
Vendredi : 9h30 - 12h et 14h-16h30

Rédige assistance (écrivains publics) :

le mardi de 13h30 à 16h30

Permanences de la Confédération du logement :

le 09 novembre de 16h30 à 18h sur rendez-vous

Le centre social recherche des bénévoles à l'année pour l'accompagnement aux devoirs et à la lecture, du mercredi après-midi et du jeudi soir

LA VILLE RECRUTE

- GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE H/F
- AGENT FACTURATION H/F
- AGENT D'ANIMATION ET DE DÉVELOPPEMENT H/F
- ANIMATEUR ACM H/F
- RESPONSABLE SERVICE ARCHIVES ET DOCUMENTATION H/F

Retrouvez l'ensemble des annonces et candidatez sur kremlinbicetre.fr, rubrique « Offres d'emploi ».

Vos élus vous reçoivent

Les adjoints et conseillers municipaux délégués vous reçoivent sur rendez-vous en composant le : 01 45 15 55 55 ou en écrivant à : secelus@ville-kremlin-bicetre.fr

permanences citoyennes

Vos élus vous reçoivent chaque samedi de 9h30 à 12h en mairie.

Les permanences citoyennes se déroulent également par téléphone en composant le : 01 45 15 55 55

Prochaines permanences citoyennes :

- 19 novembre • 26 novembre
- 3 décembre

Travaux

- Rue du professeur Bergonié, au niveau du lycée Darius Milhaud : réfection partielle de la chaussée, suite à une rupture de canalisations rue Benoit-Malon. Fermeture de la voie de circulation entre la rue du professeur Einstein et jusqu'à la limite avec Villejuif durant les vacances de la Toussaint.
- Rue Delescluze : travaux du Conservatoire. Une partie du stationnement est neutralisé en début de rue pour permettre le dévoiement de la voie de circulation. Durée prévisionnelle des travaux : 16 mois.
- Rue Salengro : Raccordement au gaz d'un commerce du 7 au 27 novembre, avec possible fermeture de la rue le 15 novembre de 22h à 4h.
- Avenue de Fontainebleau : la piste cyclable bleue sur trottoir est en cours d'effacement. Durée des travaux : 1 mois environ en fonction de la météo.

Le marché

Tous les mardis, jeudis et dimanches de 8h à 14h, avenue Eugène Thomas

TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE des groupes politiques du conseil municipal

LE KREMLIN-BICÊTRE EN COMMUN

Redonner la parole aux Kremlinois



Pour la deuxième année consécutive, la Ville organise un référendum local. L'engagement pris devant vous est une nouvelle fois respecté. Ressouder notre démocratie communale en favorisant la participation des habitants et la décision par les citoyens eux-mêmes est une démarche innovante. Très peu de villes laissent les électeurs trancher eux-mêmes des décisions qui pourtant les concernent. Au Kremlin-Bicêtre, nous pensons que c'est pourtant l'une des solutions face à la crise démocratique.

Le dimanche 27 novembre, vous pourrez vous exprimer sur la proposition de réduction de la vitesse à 30km sur les voiries communales. Les déplacements sont au cœur de nos quotidiens. Ils déterminent aussi notre cadre de vie. Réduire la vitesse en ville, c'est mieux partager l'espace public et conforter la sécurité pour tous. Réduire la vitesse en ville, c'est pouvoir ensuite mieux aménager la voirie selon les usages et les différents modes de déplacement. Réduire la vitesse en ville, c'est donner la priorité aux piétons, aux transports en commun et aux mobilités actives. Pour bâtir un nouveau schéma de mobilités dans notre ville, concerté avec les Kremlinois, l'abaissement de la vitesse de circulation est une condition préalable. Le 27 novembre, exprimez-vous lors du deuxième référendum kremlinois annuel !

Jean-François Delage et Sidi Chiakh

POUR UNE VILLE QUI NOUS RASSEMBLE

Femme, vie, liberté !



En ce début d'automne, la pression s'accroît. Ce slogan des femmes, et des hommes qui soutiennent leurs actions, résonne depuis plus d'un mois en Iran, après les tortures endurées par Mahsa Amini, arrêtée par la police des mœurs pour « port de vêtements inappropriés ». Depuis son décès, le pays connaît des soulèvements inédits. Les femmes iraniennes brûlent leur hijab, symbole de l'oppression théologico-politique qui les assigne à une position d'infériorité ontologique et structurelle. Elles se coupent les cheveux, comme pour signifier que cet emblème de la féminité n'a rien de sacré, qu'aucune place, identité, fonction, genre, choix, conviction ne sont prédéterminés. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les forces de sécurité ont ouvert le feu sur des manifestants réunis pour rendre hommage au courage de Mahsa Amini.

Le formidable courage de ces jeunes filles et jeunes gens, lycéennes, étudiantes ou adultes, ainsi que leur sanglante répression ne doivent laisser personne indifférent. Comme l'écrit V. Grossman dans Vie et Destin, « L'aspiration de la nature humaine vers la liberté est invincible, elle peut être écrasée, mais elle ne peut être anéantie. (...) L'homme ne renonce pas de son plein gré à la liberté. »

Que ces femmes admirables nous inspirent, ici, maintenant et chaque jour, à soutenir les combats émancipateurs de chacun et de chacune pour mener la vie qui répond à ses aspirations profondes.

Le groupe « Pour une ville qui nous rassemble, élus communistes et Tous Citoyens.

ELUS SOCIALISTES

Ne rien lâcher !



Face à la surdité du gouvernement, le PS s'est largement engagé depuis septembre : il s'est uni aux forces de gauche qui ont dénoncé l'absence de taxation des superprofits et a marché contre la vie chère et l'inaction climatique. Il a manifesté aux côtés des Iranien-ne-s qui se battent au péril de leurs vies pour la reconnaissance de leurs droits, contre un régime théocratique totalitaire. Nous étions aussi aux côtés des défenseurs de la laïcité, commémorant la mémoire de Samuel Paty, cet enseignant exemplaire sauvagement assassiné il y a deux ans par un islamiste radicalisé. Nos efforts, notre engagement et notre vigilance contraignent ceux qui les ignorent à prendre en compte les demandes légitimes de nos concitoyens : une hausse des salaires et des minima sociaux et une redistribution plus égalitaire de nos richesses notamment. Continuons ! Le piteux recours du gouvernement à l'article 49.3 pour faire passer en force le budget 2023 et les basses manœuvres à venir sont des aveux de faiblesse et doivent nous encourager à lutter plus encore. Au Kremlin-Bicêtre, ce mois-ci, vos élus socialistes s'investiront pour faire gagner le référendum pour des voies communales plus sûres et moins polluantes, et nous consacrons, pour la 3e année consécutive, une semaine à la lutte contre les violences faites aux femmes. Nous vous espérons nombreux pour vous exprimer à l'occasion de ces rendez-vous qui font vivre notre démocratie locale.

Les élus du groupe socialistes

GÉNÉRATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Quel rempart face à la crise ?



Les crises se succèdent et les communes se retrouvent face à des défis majeurs. La situation est inédite, notre ville doit faire face à une hausse des coûts de l'énergie sans précédent. L'incertitude pèse fortement sur 2023 et nul ne sait prédire jusqu'où se portera la hausse du coût de l'énergie.

Nous faisons face avec la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique. Nous devons d'abord répondre, dans le temps court, à la crise devant nous par des économies d'énergie et, sur le temps long, assurer la transition énergétique et écologique. Nous mettons en œuvre les actions nécessaires à l'atteinte de ces objectifs sans perdre notre ligne directrice : la défense du service public pour les Kremlinoises et les Kremlinois.

C'est un jeu d'équilibres complexes qui nécessite un travail de fond, un travail qui doit être mené dans la sérénité et avec pédagogie. Nous le ferons et cela malgré les agitations et le climat délétère instauré par des oppositions que plus rien ne semble réellement distinguer. Agiter des chiffons rouges dans un contexte anxigène, ce n'est pas notre idée de la responsabilité politique. Nous sommes résolument aux côtés des habitants avec des réponses concrètes et pragmatiques aux défis qui sont les nôtres.

Nous continuerons à défendre le service public de proximité dans l'entièreté de ses missions car il est le premier et parfois le seul rempart face aux crises qui se présentent à nous.

TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE

Groupes d'opposition

GROUPÉ ÉCOLOGISTE ET CITOYEN DU KREMLIN-BICÊTRE

Hommage à Leda Anguelova



Plus qu'un agent de la commune, sa silhouette était familière des commerçants Kremlinois. LEDA était une montagne de gentillesse, de drôlerie, de discrétion et d'élégance, qualités que ses collègues du service technique comme les autres services lui reconnaissaient. Aujourd'hui, une tristesse rageuse m'anime tant je suis saisi par l'injustice qui l'a frappée, cette maladie qui ne laisse que peu de chance. Leda restera une figure de notre ville. Nous avons eu beaucoup de chance de la connaître et de l'avoir dans les effectifs de la commune depuis plusieurs années. Elle fait partie des personnalités qui vous font croire en l'humanité. Elle avait su créer à partir de son tempérament, de sa sensibilité, de sa joie de vivre, de ses singularités, une source nourricière offerte à qui voulait s'y désaltérer. Il nous incombe à tous alors qu'il faut se résoudre au deuil et à la tristesse de lui dire adieu, de faire que cette source ne s'assèche point. De garder en mémoire son humanisme, sa bienveillance, son désir de faire aux mieux pour les Kremlinois et son inaltérable curiosité des gens. Sa passion pour le développement du tissu économique local n'était pas simplement sincère, elle était surtout, portée par un incroyable sens du service public et du service au public. Leda était de ceux non pas irremplaçables mais surtout indispensables à une communauté comme celle du Kremlin Bicêtre. Merci Leda pour tout ce que vous avez apporté au sein de notre Ville. Je pense évidemment

ENSEMBLE CHANGEONS LE KB



Une liberté fondamentale

Les habitants font état de la dégradation de la situation et de leur incompréhension face à une insécurité qui ne cesse d'augmenter : Des vendeurs de cigarettes de contrebande nombreux à la sortie du métro, l'enracinement de nombreux points de deal, des bandes de jeunes adultes qui harcèlent les femmes dans la rue, la présence d'une petite délinquance de plus en plus visible sur l'espace public encombré et sale, un code de la route non respecté, l'absence de pistes cyclables sécurisées, un stationnement sauvage non sanctionné, en double file devant les boucheries et les kebabs, des rodéos urbains, le non-respect des feux tricolores, des lignes blanches et des limitations de vitesse, la présence sur les trottoirs de nombreux deux roues motorisés, d'encombrants et de poubelles de commerçants indélébiles. Les premières victimes de ces conflits d'usage sont les piétons et en particulier les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les parents de jeunes enfants en poussette. En 2 ans, les effectifs de la police municipale sont passés de 13 à 5 policiers et la situation s'est rapidement dégradée. Nous considérons que la ville doit assumer son rôle en matière de sécurité, elle doit être une priorité municipale. On ne peut pas tout attendre de l'État. Pour nous, la sécurité est la première des priorités dans notre ville. Elle est un droit pour tous et une liberté fondamentale.

L. Zirciroglu, N. Chiboub, J-P. Ruggieri, L. Couto, L. El Krete

KREMLIN-BICÊTRE EN AVANT, RADICAL ET ÉCOLOGISTE

Referendum : Boycottez !



Jamais avare d'une gesticulation politicienne qui tend à devenir sa marque de fabrique, le Maire invite la population à se prononcer par referendum sur la diminution de la vitesse à 30 km/h sur la voirie kremlinoise qui n'y est pas encore soumise. Ce referendum est triplement inutile. Tout d'abord, parce qu'il nécessiterait, pour être exécutoire, une participation d'au moins 50 % des 15.000 électeurs kremlinois. Or le précédent de 2021, sur le marché forain, avait vu une participation de 6,5 %, preuve du désintérêt de nos concitoyens. Et un record absolu d'abstention dans un échantillon de 64 consultations et referendums locaux tenus depuis 2006 (source Wikipédia), où la participation ne franchit la barre des 50 % que dans moins d'un cas sur trois. Ensuite, car il est bien trop coûteux : une propagande en couleur adressée à 15.000 électeurs, et l'organisation des 16 bureaux de vote avec mobilisation des agents municipaux avant, pendant, et après le scrutin d'une journée, et qu'il faudra bien évidemment rémunérer. Enfin parce que l'enjeu est bien modeste : les voies principales de circulation sont départementales ; une partie importante de la voirie communale est déjà limitée à 30 km/h ou moins ; dans certaines des rues concernées par cette consultation la vitesse est déjà naturellement limitée. Dimanche 27 novembre : abstention, pour signifier au Maire que l'urgence est de traiter la progression de l'insécurité et la dégradation de la propreté.

Les tribunes publiées
par les groupes politiques
du conseil municipal
engagent la seule responsabilité
de leurs auteurs.

POUR LES VILLES AUSSI
LE PRIX DE L'ÉNERGIE
EXPLOSE

**LE KREMLIN-BICÊTRE
DEMANDE
UN PLAN D'URGENCE**

